

Une longue expérience a montré que c'est bien moins la première représentation d'un ouvrage nouveau, que la seconde et les suivantes qui décident de son succès réel. L'affluence des spectateurs peut être attribuée, le premier jour, à la simple curiosité: les applaudissemens peuvent l'être au mains complaisantes des amis, comme les signes d'improbation à la ligue des envieux. C'est ce qui explique comment tant de productions tragiques, comiques, lyriques, accueillies, à leur apparition dans le monde, avec tous les honneurs du triomphe, sont tombées le lendemain dans la nuit éternelle, tandis que des ouvrages repoussés d'abord par la malveillance ont fini par conquérir une place distinguée dans l'estime des connaisseurs. Le jugement qu'ils ont porté de Guillaume Tell vient d'être confirmé avec éclat par des juges qui se plaisent assez souvent à casser les arrêts rendus, la veille, par les organes de la critique. On a dû remarquer que leurs suffrages unanimes ont été particulièrement déterminés par les beautés qui avaient excité l'admiration des premiers spectateurs. Autant de fois ils se renouvellent, autant de fois la même observation pourra se faire. Si l'on en excepte quelque êtres mal organisés, le vrai beau exerce une puissance irrésistible sur tous les hommes.

C'est donc encore l'ouverture, cette symphonie si originale, si parfaitement adaptée au sujet, qui a commencé par disposer le public à attendre des merveilles pendant le reste de la soirée. Vingt fois il a témoigné, de la manière la plus éclatante, que son espoir n'a pas été trompé. S'il n'y a pas un morceau qui n'ait été applaudi, il en est, dans le nombre, qui ont excité des transports d'autant plus remarquables, qu'ils sont moins fréquens et surtout moins prolongés à ce théâtre que dans tout autre. La raison en est simple: on craint d'étouffer, sous le bruit des applaudissemens la voix des acteurs, qui ne peuvent s'arrêter dans le cours d'un air ou d'un morceau d'ensemble, comme ils le feraient dans un récit déclamé. Malgré ce respect pour la musique, elle a failli, plus d'une fois, être interrompue par des explosions d'enthousiasme dont elle-même était cause. Tel est, par exemple, le duo ravissant chanté, au second acte, par Nourrit et M^{me} Damoreau [Cinti-Damoreau]. On y respire la tendresse voluptueuse qui a dicté le trio nocturne du Comte Ory; en un mot, si l'on demandait au Misanthrope lui-même d'expliquer la magie de ce morceau délicieux, il répondrait sans doute,

« C'est que la passion parle-là toute pure! »

C'est aussi la nature dans toute sa pureté qui se fait entendre dans le trio, où le jeune Arnold apprend la fin tragique de son père et jure aux chefs de la confédération d'en tirer vengeance. Cette scène et celle du serment des trois cantons qui la suit prouvent qu'un grand musicien est nécessairement aussi un grand poète. L'illusion est complète et son effet électrique: on croirait que les personnages qui occupent la scène ont dans chaque spectateur un frère ou un ami.

Le bruit s'est répandu que la longueur du spectacle avait exigé des suppressions; mais heureusement elles n'ont point porté sur la musique. Et sur quel morceau tomberait le fer mutilateur? Chacun d'eux plaide sa cause trop éloquemment pour ne pas l'obtenir. La sévérité des

abréviateurs ne s'est donc exercée que sur la danse: elle avait déjà subi quelques retranchemens aux répétitions, et on vient de lui imposer de nouveaux sacrifices. Le premier a dû être nécessairement celui d'un pas, dit noble, qui se trouvait dans le divertissement du premier acte, et que le public avait déjà frappé de réprobation. L'impatience n'en était que plus vive de voir arriver le fameux pas de trois exécuté par Paul, sa sœur, et M^{lle} Taglioni. L'acte s'étant terminé sans qu'il en fût question, les réclamations commençaient à s'élever; on ignorait que la charmante tyrolienne qui sert d'accompagnement à cette danse de caractère était reportée au troisième acte, suivant l'intention primitive du compositeur et du maître de ballet. Il reste encore, pour embellir la fête de l'hymen, des danseuses en possession de la faveur publique, telles que M^{mes} Legallois, Dupuis et Dupont, qui sont précisément les trois mariées.

Les réjouissances ordonnées à Altorf [Altdorf] par Gesler ont enfin fourni l'occasion d'acquitter une dette dont personne dans la salle n'eût consenti à faire la remise. Les talens, tantôt réunis, tantôt séparés de M^{mes} Taglioni et Montessu, talens qui se servent si naturellement de relief l'un à l'autre, ont tellement tourné toutes les têtes, que les cris de bis qui partaient des loges comme du parterre, ont contraint un instant les deux danseuses d'interrompre leurs pas pour se concerter sur la marche qu'elles observaient. Cette merveille chorégraphique est, sans contre- // 2 // -dit [contredit], mieux placée dans l'ordre actuel: c'eût été, autrement, commencer un feu d'artifice par le bouquet.

Plusieurs journaux annoncent qu'il n'est pas vrai que le Pas de deux dansé dans l'opéra de Guillaume Tell par M. Albert et Mlle Noblet ait été imposé. L'administration, de son propre mouvement, avait désiré que tous les premiers sujets de dans concourussent au succès de l'ouvrage.

LA GAZETTE DE FRANCE, 9 août 1829, pp. 1-2.

Journal Title:	LA GAZETTE DE FRANCE
Journal Subtitle:	None
Day of Week:	Sunday
Calendar Date:	9 AOUT 1829
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	N°586
Year:	1829
Series:	None
Pagination:	1-2
Issue:	Dimanche 9 Août 1829
Title of Article:	ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE
Subtitle of Article:	Deuxième représentation de Guillaume Tell.
Signature:	None
Pseudonym:	None
Author:	None
Layout:	Front Page text- Internal text
Cross-reference:	None